

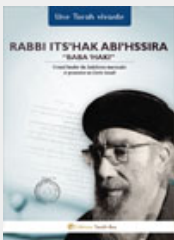


Traité Kilaïm

Michna 8 - Chapitre 2

אין סומכין לשדה תבואה חרדל וחריע,
אבל סומכין לשדה ירקות חרדל וחריע.
וסומך לבור, ולגיר, ולגפה, ולדך,
ולגדר שהוא גבוה עשרה טפחים,
ולחריץ שהוא עמק עשרה ורחב ארבעה,
ולאילן שהוא מסך על הארץ,
ולסלע שהוא גבוה עשרה ורחב ארבעה.

On ne sème pas près d'un champ de céréales de la moutarde ou du 'haria' (sorte de curcuma qui pousse dans les bois), mais on sème près d'un champ de légumes de la moutarde ou du curcuma. On peut semer [une autre espèce] près d'un champ en friche, près d'un champ labouré [mais pas semé], près d'une clôture en pierre [posée les unes sur les autres], près d'un chemin, près d'une barrière qui est haute de dix tefa'him, près d'une tranchée dans le sol qui est profonde de dix [tefa'him] et large de quatre, près d'un arbre qui couvre le sol de son branchage, et près d'un rocher haut de dix [tefa'him] et long de quatre.



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions